

Taxonomies COREP

Rappel du cadre général

La taxonomie COREP Française est basée sur l'instruction de la Commission bancaire n° 2007-02 relative aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

Cette instruction, qui fait suite à l'adoption de l'arrêté de transposition du 20 février 2007 des directives européennes dites CRD (2006/48/CE et 2006/49/CE), est la déclinaison française du dispositif de reporting commun européen « COREP » adopté par le CEBS le 13 janvier 2006.

Le reporting Corep est défini au format XBRL (**eXtensible Business Reporting Language**) qui est un format universel de description pour l'échange de données comptables et financières dont le principe consiste à identifier de façon unique chaque donnée ou information dans un dictionnaire appelé taxonomie.

Une taxonomie XBRL est composée d'un schéma et de bases de liens.

Le schéma XBRL (fichier .xsd) définit les taxonomies de référence et les bases de liens. En outre, il définit les concepts utilisés dans les rapports ainsi que leurs attributs (identification, type, période, balance ...).

Les 5 bases de liens (fichiers .xml) définissent diverses relations :

- Label : définit les relations entre les concepts et les libellés de différentes langues
- Reference : définit les relations entre les concepts et les références réglementaires
- Presentation : définit les relations hiérarchiques de présentation entre les concepts (parent-enfant)
- Definition : définit les relations entre les concepts (hiérarchie et combinaisons)
- Calculation : définit les relations de contrôle entre les concepts (total =somme détails)

Taxonomie de référence européenne

La taxonomie française a été développée à partir de la taxonomie européenne COREP **version 1.2.1**, qui est composée de 18 tableaux dont chacun dispose de sa propre taxonomie.

Chacune de ces taxonomies *template* fait référence à des taxonomies de base qui sont :

- une *primary taxonomy* qui comporte les concepts correspondant aux éléments comptables ou prudentiels qui seront valorisés dans les instances :
 - des concepts spécifiques
 - le cas échéant, des concepts provenant de 3 *common primary taxonomies* prises en référence (p-cm-ca, p-cm-cr, p-cm-mr)
- une ou plusieurs *dimension taxonomies* qui définissent les concepts "dimensionnels" sur lesquels seront ventilés, le cas échéant, les concepts de *primary taxonomy*.

- des fichiers utilitaires tels que "xbrldt" ou "ref-corep".

Rappel : la taxonomie *template* établit les liens entre concepts de *primary taxonomy* et concepts de *dimension taxonomy* au moyen d'*hypercubes*.

Dans l'instance xbrl, un fait définit un concept de *primary taxonomy* valorisé pour une ou plusieurs valeurs de dimension précisées dans le contexte (balise scénario).

Taxonomie française

Lien direct vers la data matrice française COREP et les 19 templates documentés :

[Tableaux Corep France\Tableaux Corep France.xls](#)

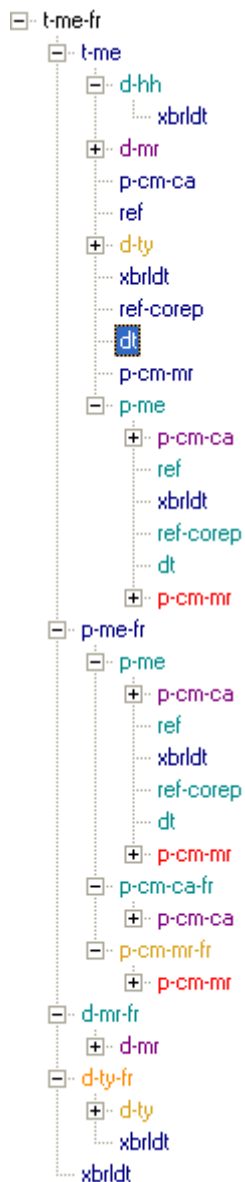
Une convention de nommage des taxonomies a été adoptée. A titre d'exemple, voici celle de la taxonomie *template* de l'état CA de COREP :

Namespace prefix	Namespace identifier	File name
t-ca-fr	http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi_banc/reporting/corep/2007-06-30/t-ca-fr-2007-06-30	t-ca-fr-2007-06-30

La déclinaison française de COREP (19 tableaux) a comporté les étapes suivantes :

- création des 22 *primary taxonomies* françaises "p-xx-fr-2007-06-30" (19 spécifiques à chacun des tableaux + 3 communes) composées d'éléments issus des *primary taxonomies* européennes, par référencement à celles-ci, enrichis d'un libellé français ainsi que des éléments spécifiquement français (dotés d'un libellé anglais également)
- création de 13 taxonomies de dimensions françaises "d-xx-fr-2007-06-30" composées d'éléments issus des taxonomies dimensions européennes, par référencement à celles-ci, enrichis de libellés français et d'éléments spécifiquement français (dotés d'un libellé anglais également)
- création de 3 taxonomies de dimensions spécifiquement françaises :
 - produits de base "d-co-fr-2007-06-30"
 - bénéficiaires de protection de crédit "d-bp-fr-2007-06-30"
 - fournisseurs de protection de crédit "d-fp-fr-2007-06-30"
- création des 19 taxonomies françaises de tableaux "t-xx-fr-2007-06-30" qui prennent chacune en référence :
 - une *primary taxonomy* française
 - une ou plusieurs taxonomies de dimensions françaises
 - une taxonomie européenne *template* "t-xx-2006-07-01" afin de récupérer la définition des tableaux
- personnalisation de chacune des taxonomies tableaux :
 - prohibition des éléments européens non repris dans la déclinaison française
 - création d'hypercubes d'autorisation et d'exclusion

Exemple de composition du tableau "MKR-SA-EQU" par référencement de taxonomies :



Structure des principales bases de liens de la taxonomie *template* :

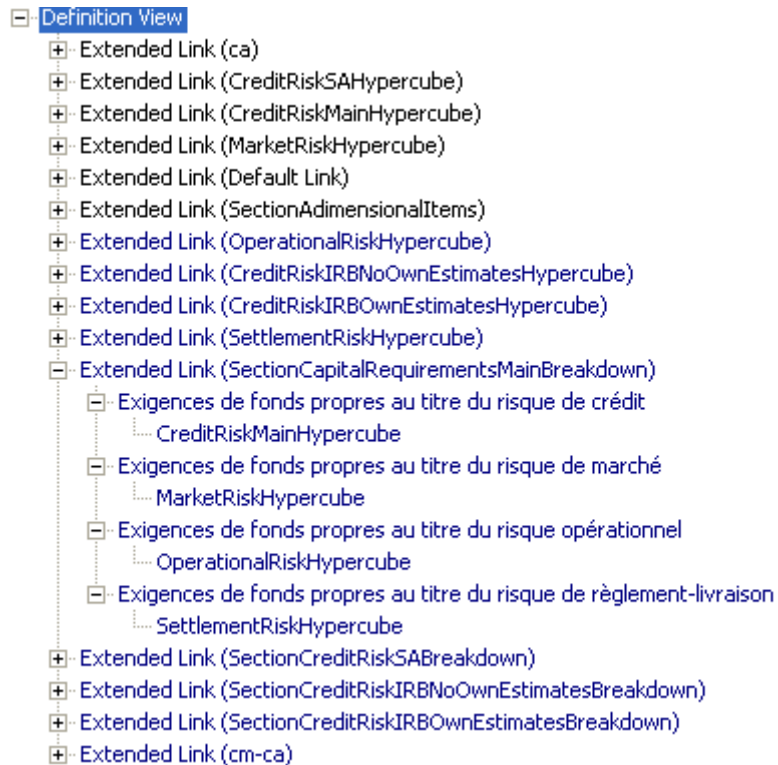
Le principe de construction adopté pour la description de la taxonomie a conduit à décomposer chaque base de liens en différentes parties, les *extended links*.

La "definition link" d'une taxonomie "t-xx-fr-2007-06-30" est structurée de la manière suivante :

- 1 *extended link* pour la définition de chaque section d'un tableau assurant le découpage logique d'un tableau en liant les dimensions aux concepts autorisés
- 1 *extended link* pour la définition de chaque *hypercube* d'autorisation ou d'exclusion
- 1 *extended link* pour chaque *primary taxonomy* utilisée
- 1 *extended link* "default link" qui contient les domaines des dimensions utilisées et créées par référencement aux taxonomies de base

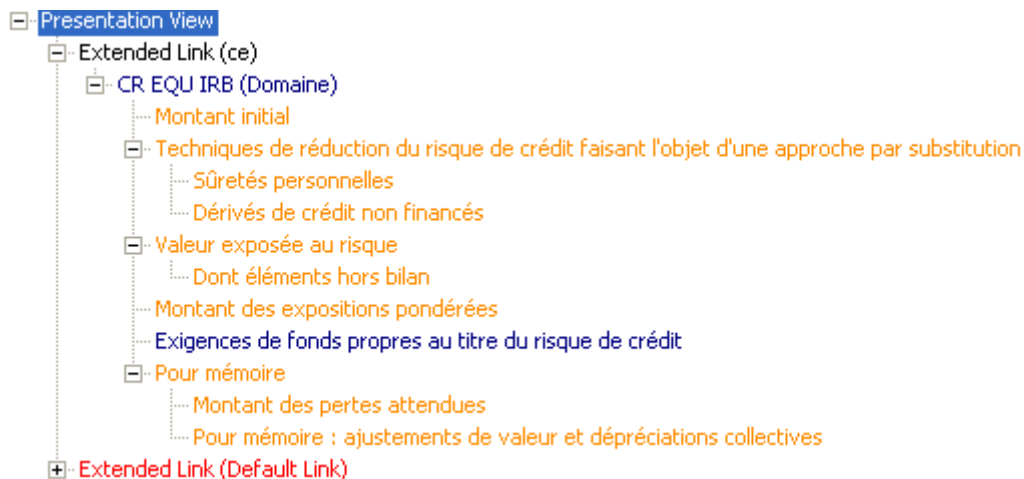
- le cas échéant, 1 *extended link* "adimensionals items" qui permet de citer les éléments ne devant pas être valorisés avec une ou plusieurs dimensions

exemple du t-ca :



La "presentation link" d'une taxonomie "t-xx-fr-2007-06-30" comprend un *extended link* pour la présentation de chaque tableau (avec les éléments de la *primary taxonomy* seulement).

exemple du t-ce :



La "[calculation link](#)" d'une taxonomie "t-xx-fr-2007-06-30", par référencement à la primary taxonomy, comprend un *extended link* pour chaque contrôle appliqué aux éléments de *primary taxonomy*.

exemple du t-ca :

- [-] Calculation View
 - ... Extended Link (CalculationForMemorandumItemTotalOwnFundsRelevantLimitsLargeExposures)
 - [+] Extended Link (CalculationForOriginalOwnFunds)
 - [-] Extended Link (CalculationForAdditionalOwnFunds)
 - [-] Fonds propres complémentaires
 - [+] (1) Fonds propres complémentaires de premier niveau
 - [+] (1) Fonds propres complémentaires de second niveau
 - [+] (1) (-) Déductions des fonds propres complémentaires
 - [+] Extended Link (CalculationForTotalAdditionalOwnFundsSpecificCoverMarketRisks)
 - ... Extended Link (CalculationForInternalAssessmentSurplusDeficitCapital)
 - ... [Extended Link \(Default Link\)](#)
 - [+] Extended Link (CalculationForMemorandumItemsIRBProvisionExcessShortfall)
 - [+] Extended Link (CalculationForSurplusDeficitOwnFunds)
 - [+] Extended Link (Calculation1ForTotalOwnFundsForSolvencyPurposes)
 - [+] Extended Link (Calculation1ForDeductionsFromOriginalAndAdditionalOwnFunds)
 - [+] Extended Link (Calculation2ForDeductionsFromOriginalAndAdditionalOwnFunds)
 - [+] Extended Link (Calculation2ForTotalOwnFundsForSolvencyPurposes)
 - [-] Extended Link (CalculationForDeductionsFromTotalOwnFunds)
 - [-] (-) DEDUCTIONS DES FONDS PROPRES DE BASE ET COMPLEMENTAIRES
 - ... (1) Autres déductions du total des fonds propres
 - ... (1) Traitement transitoire des éléments visés aux lignes 1.3.4 et 1.3.5
 - [+] Extended Link (CalculationForCapitalRequirements)
 - [+] [Extended Link \(Calculation16LETTotal FPLimitesGrandsRisques\)](#)